

VI. On se promet toujours que l'Espagne ne prendra aucune part aux démêlés présens qu'on a avec la France. Aussi, par une suite des égards que le Gouvernement témoigne envers cette Couronne, la Chambre des Communes n'a pas balancé d'adjuger un dédommagement de treize mille livres aux propriétaires d'un Vaisseau Espagnol appelé l'*Anna-Marie & St. Felix*, pris aux Indes-Occidentales par l'Amiral Knowles, dans le tems que cet Amiral croisoit avec une Escadre dans les Mers de ce pays-là.

Par la précaution que les François ont prise de ne plus naviger que sous des Convois, les Vaisseaux Anglois n'ont fait sur eux, depuis bien du tems, que deux prises; l'une près de *Cadix*, qu'ils réclament comme ayant été faite sous le canon du Port; & une autre ailleurs. La première étoit très richement chargée.

H O L L A N D E.

Le Marquis de Bonnac & le Comte d'Affry, Ministres de France, & le Colonel Yorke, Ministre de la Grande-Bretagne, mettent, par les divers Mémoires qu'ils présentent à l'Etat, la République des Provinces-Unies, dans une situation aussi critique où elle se soit trouvée dans aucuns tems. Voulant conserver l'amitié des deux Puissances qui s'aigrissent pour leurs possessions en *Amérique*, elle auroit souhaité que l'Angleterre ne se fût point trouvée dans le besoin des six mille hommes de troupes auxiliaires dont la réquisition lui a été faite; parce qu'en les accordant elle déclare que le cas de l'alliance existe, que les Anglois sont les attaqués, & les François les agresseurs. Il s'agit donc de prononcer, pour ainsi dire, entre la Grande-Bretagne & la France, & l'on peut se persuader